

Extrait du Collège Jules Ferry (FECAMP)

<http://ferry-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article406>

ATELIER DANSE-PORTE

STAGE DE DANSE-Porté au théâtre Le Passage avec la Cie Adonk !

- Voyages et sorties - ARTS - OUVERTURE CULTURELLE - SPECTACLE VIVANT - STAGE DANSE-PORTE -



Date de mise en ligne : mardi 30 avril 2013

Date de parution : 3 avril 2013

Copyright © Collège Jules Ferry (FECAMP) - Tous droits réservés

STAGE DE DANSE-Porté au théâtre Le Passage avec la Cie Adonk !

**Stage les jeudi 2, vendredi 3 et lundi 6 mai 2013 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
Spectacle de la compagnie Adonk ! le 14 mai 2013 à 20h30.**

Dans le cadre des itinéraires éducatifs proposés par le conseil général de la Seine-Maritime (dispositif CRED) , une vingtaine d'élèves de 3ème aura l'opportunité de participer à un atelier de danse-porté avec la compagnie Adonk !, en partenariat avec le théâtre Le Passage.

Il est proposé à tous les élèves de 3ème. Si le nombre de candidatures est important, l'équipe pédagogique effectuera un choix le cas échéant en fonction de la motivation des élèves.

Ce stage de 3 journées aura lieu au théâtre le passage les jeudi 2, vendredi 3 et lundi 6 mai 2013 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Il est proposé par la compagnie Adonk ! et sera également encadré par des professeurs du collège.

Les élèves se rendront par leurs propres moyens à Solsou (face au Théâtre le Passage) et veilleront à respecter les horaires indiqués ci-dessus. **Prévoir une tenue de sport.**

Les élèves s'initieront au langage de "danse-porté", écriture du mouvement dansé qui vise à savoir lire le mouvement d'un partenaire pour pouvoir y réagir, l'accompagner, le porter, le partager...

De plus, les élèves assisteront (gratuitement pour les participants au stage) au spectacle de la compagnie Adonk ! qui aura lieu le mardi 14 mai à 20h30 en extérieur (petit parc).

Les élèves qui le souhaitent auront la possibilité de présenter leur travail aux familles et/ou à leurs camarades) dans le cadre de "paroles d'amateurs".

Un compte rendu visuel et/ou rédigé sous forme de type reportage sera proposé via le site du collège.

Les élèves manqueront donc des cours qu'ils devront rattraper d'eux-même.

En ce qui concerne la restauration, les élèves devront apporter un pique-nique qui sera pris collectivement sur place ou en extérieur, encadrés par les adultes.

Vous pouvez également autoriser votre enfant à être libéré sur le temps de la pause méridienne.

Vous pouvez imprimer le document joint et le remettre à Mme LUCAS, Mlle DRAGON ou M. DAUMAIL.

Post-scriptum

CLÔTURE DES INSCRIPTION ET SELECTION DES PLUS MOTIVES SI NECESSAIRE VENDREDI 5 AVRIL !!!